

**Sujet :** [INTERNET] Révision partielle règle N° 1 SAGE Boutonne

**De :** Dominique et Patrice <papy.giraud@laposte.net>

**Date :** 05/05/2023 10:20

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Avis défavorable. Une fois de + on ne nous dit pas tout (malgré la lourdeur excessive du dossier).

En effet, ce n'est pas 3,8 Millions de m3 qui sont attribués à l'irrigation, mais en réalité, 8,6 Mm3 prélevables jusqu'en 2027.

Ces 3,8 Mm3, qui étaient les volumes à atteindre en 2021, ne l'ont bien sûr pas été, et le SAGE Boutonne a voté pour les 8,6 Mm3 prélevables, au prétexte que les bassines qui prévoyaient un volume de 5 Mm3 ne sont pas encore en service, en espérant que celles-ci soient en service en 2027... Sinon, on continuera sur les 8,6 Mm3 prélevables sur le bassin de la Boutonne, alors que la nature ne peut supporter que 5,8 Mm3 de prélèvement pour garder un bon état naturel de la Boutonne...

Patrice GIRAUD